

MAIRIE DE

CESTAS

BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX

www.mairie-cestas.fr

Tel : 05 56 78 13 00

Fax : 05 57 83 59 64

PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLU

DE LA COMMUNE DE CESTAS

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Par un arrêté N°1/2021 du 5 janvier 2021, le Maire de la commune de Cestas a décidé d'engager une procédure de modification simplifiée N° 3 du PLU visant à procéder à une correction rédactionnelle de certains articles du règlement du PLU, afin de sécuriser juridiquement le PLU de la commune.

Dans le cadre de cette procédure, une mise à disposition du public d'une durée d'un mois minimum est organisée dans l'optique de recueillir l'avis des administrés sur les modifications proposées.

Cette mise à disposition se tiendra du 21 mars 2022 jusqu'au 22 avril 2022.

Le dossier soumis au public, composé d'un exposé des motifs justifiant les modifications, du règlement modifié et des avis des personnes publiques associées, est consultable durant cette période :

- sur le site internet de la commune : mairie-cestas.fr.
- à la Mairie de Cestas, auprès du service urbanisme (2, Avenue du Baron Haussmann) aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Un registre destiné à collecter les diverses remarques et observations est tenu à la disposition du public en mairie.

Le public peut également faire parvenir ses remarques par voie électronique à l'adresse mail suivante : urba@mairie-cestas.fr.

L'ensemble de ces observations seront dûment enregistrées et étudiées lors d'un bilan de la concertation soumis au conseil municipal en vue de l'approbation de cette procédure.

LE MAIRE

